

Compte-rendu Réunion du Conseil Municipal

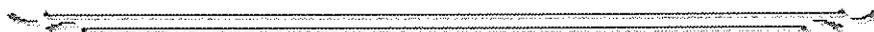
Séance Ordinaire du 10 Juillet 2020

Ce Compte-rendu tient lieu de Procès-Verbal

Le Conseil Municipal de la Commune de Lalande de Pomerol s'est réuni le dix Juillet deux mille vingt, à douze heures, en séance ordinaire, avec l'ordre du jour suivant :

➤ DELIBERATION

- ELECTION DES DELEGUES POUR L'ELECTION DES SENATEURS
- ELECTION DES DELEGUES SUPPLEANTS POUR L'ELECTION DES SENATEURS
- FDAEC 2020



Présents : (11) M. Philippe DURAND-TEYSSIER, M. MERLE Patrick, Mme DELARBRE Caroline, M. DUDILLOT Frédéric, M. RULLIER Jean-Luc, Mme BENEY Sabine, Mme MINETTO Virginie, M. DEBUC Bruno, Mme BYCZEK Audrey, Mme HOUDINET Véronique, Mme FUSEAU Françoise.

Absents excusés : (4) M. TCHEKHOV Serge, M. TARANDEAU Stéphane, M. VEYSSIERE Cyril (pouvoir à M. DURAND-TEYSSIER), M. GODINEAU Sébastien (pouvoir à M. MERLE).

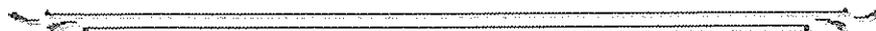
Monsieur Frédéric DUDILOT est désigné Secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 29 Juin 2020 est lu et Monsieur le Maire demande aux membres présents s'il y a lieu de relever des observations sur celui-ci.

Le compte rendu du 29 Juin 2020, soumis au vote, est approuvé par les 14 élus présents y ayant participé.



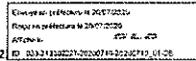
Procès-Verbal de l'élection des sénateurs



Election des délégués pour l'élection des sénateurs

33222
Code INSEE

Commune de LANDE DE POMEROL 2



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

Délibération n° 20200710_01 – ELECTION DES DELEGUES POUR L'ELECTION DES SENATEURS

L'un deux mille vingt et le dix du mois de juillet à douze heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lande de Pomerol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre présent par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND TEYSSIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03/07/2020

Présents : (21) M. Philippe DURAND TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARBRE (2^{ème} Adjoint), M. Frédéric DUDILOT (4^{ème} Adjoint), Mme Sabine BENEY, Mme Audrey BYCZEK, M. Bruno DEBUC, Mme Françoise FUSSEAU, Mme Veronique HOUJINIÉ, Mme Virginie MINETTO et M. Jean-Luc RUIFFER

Absents : (7) M. Stéphane TARENDEAU et M. Serge TCHERKHOFF.

Excusés : (2) M. Sébastien GOUNIAU (3ème Adjoint), pouvoir à M. Patrick MERLE et M. Cyril VEYSSIERE pouvoir à M. Le Maire

Monsieur Frédéric DUDILOT est désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Election des délégués pour l'élection des sénateurs

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire préfectorale du 30 juin 2020, le Ministre de l'intérieur a ordonné la convocation des Conseils Municipaux le vendredi 10 juillet 2020 afin de désigner les délégués titulaires et suppléants au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs et fixant le mode de scrutin, le nombre de délégués et de suppléant et la commune de Lande de Pomerol ;

Vu les articles L. 283 à L. 293 du code électoral ;

Vu les articles R.131 à R.148 du code électoral ;

Considérant que la désignation des délégués et celle des suppléants ont lieu séparément. Le conseil municipal procède à celle des suppléants aussitôt après l'élection des délégués.

Considérant que le ou les délégués sont élus au scrutin secret majoritaire à deux tours ; l'élection est acquise au 1^{er} tour si un candidat recueille la majorité des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour, l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est élu. En cas de scrutin plurinominal (présentation des candidats par liste), les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.

Considérant qu'il y a lieu de composer un bureau électoral présidé par le maire.

Il comprend en outre :

- Les deux membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin.
- Les deux membres du conseil municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.

Le bureau est ainsi composé :
M. Philippe DURAND TEYSSIER, Maire
Mme Françoise FUSSEAU, conseillère municipale
Mme Sabine BENEY, conseillère municipale
Mme Audrey BYCZEK, conseillère municipale
Mme Virginie MINETTO, conseillère municipale

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 13

A cet égard (bulletins blancs ou ne contenant pas une mention significative) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

M. Philippe DURAND TEYSSIER, treize voix, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué

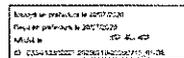
Mme Caroline DELARBRE, treize voix, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée

M. Frédéric DUDILOT, treize voix, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé délégué

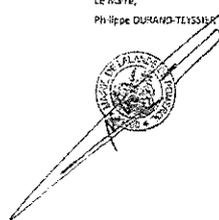
Fait à Lande de Pomerol le 10 juillet 2020

Affiché le 10 juillet 2020

Transmis au contrôle de légalité le 15 juillet 2020



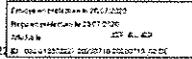
Le Maire,
Philippe DURAND TEYSSIER



Election des délégués suppléants pour l'élection des sénateurs

33222
Code INSEE

Commune de LALANDE DE POMEROL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

Délibération n° 20200710_02 – ELECTION DES DELEGUES SUPPLEANTS POUR L'ELECTION DES SENATEURS

L'an deux mille vingt et le dix du mois de juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Lalande de Pomerol, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUGRAND-TEYSSIER Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/07/2020

Présents : (13) M. Philippe DUGRAND-TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARBRE (2ème Adjoint), M. Frédéric DJURLOT (4ème Adjoint), Mme Sabine BENEY, Mme Audrey BYLÉK, M. Bruno DEBUC, Mme Françoise FUSÉAU, Mme Veronique HOUZINÉ, Mme Virginia MINETTO et M. Jean-Luc PILLIET.

Excusés : (2) M. Stéphane TARDENEAU et M. Serge TCHERKHOFF

Excusés : (2) M. Sébastien GODDREAU (3ème Adjoint), pourvu à M. Patrick MERLE et M. Cyril VEYSSERI pourvu à M. Le Maire

Monsieur Frédéric DJURLOT est désigné Secrétaire de séance

OBJET : Election des délégués suppléants pour l'élection des sénateurs

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire préfectorale du 30 juin 2020, le Ministre de l'Intérieur a ordonné la convocation des Conseils Municipaux le vendredi 10 juillet 2020 afin de désigner les délégués titulaires et suppléants au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs et fixant le mode de scrutin, le nombre de délégués et de suppléant de la commune de Lalande de Pomerol ;

Vu les articles L. 283 à L. 293 du code électoral ;

Vu les articles R.131 et R.143 du code électoral ;

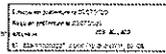
Considérant que la désignation des délégués et celle des suppléants ont lieu séparément, le conseil municipal procède à celle des suppléants aussitôt après l'élection des délégués

Considérant que le ou les délégués suppléants sont élus au scrutin secret majoritaire à deux tours. L'électeur est inscrit au 1^{er} tour si un candidat recueille la majorité des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour. L'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est élu. En cas de scrutin pluralinominal (présentation des candidats par liste), les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.

Considérant que l'ordre des suppléants élus est déterminé successivement :

- Par l'ancienneté de leur élection (élection au 1^{er} ou au second tour) ;
- Pour les suppléants élus à l'issue d'un même tour de scrutin, par le nombre de voix obtenues ;
- En cas d'égalité de voix, par l'âge des candidats.

Monsieur le Maire a lu à la séance du conseil municipal les résultats suivants :



Le scrutin est à deux tours.
M. Philippe DUGRAND-TEYSSIER Maire
Mme Françoise FUSÉAU, 2ème suppléant
Mme Sabine BENEY, 1ère suppléante
Mme Audrey BYLÉK, suppléante
Mme Virginia MINETTO, suppléante

Après un appel nominal, il est procédé au scrutin de vote

Le scrutin est à deux tours et se déroule de la manière suivante :

Premier tour de scrutin

Nombre de votants : 12

Au 1^{er} tour, M. Patrick MERLE a obtenu la majorité absolue et est élu délégué

Après un appel nominal, il est procédé au scrutin de vote

Nombre de votants : 12

M. Patrick MERLE, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

Mme Bruno DEBUC, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

Mme Audrey BYLÉK, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléante

Mme Virginia MINETTO, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléante

Mme Françoise FUSÉAU, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléante

Mme Sabine BENEY, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléante

M. Jean-Luc PILLIET, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

M. Stéphane TARDENEAU, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

M. Serge TCHERKHOFF, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

M. Sébastien GODDREAU, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

M. Cyril VEYSSERI, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

M. Frédéric DJURLOT, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

M. Patrick MERLE, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

Mme Caroline DELARBRE, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléante

M. Philippe DUGRAND-TEYSSIER, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

M. Bruno DEBUC, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

Mme Audrey BYLÉK, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléante

Mme Virginia MINETTO, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléante

Mme Françoise FUSÉAU, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléante

Mme Sabine BENEY, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléante

M. Jean-Luc PILLIET, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

M. Stéphane TARDENEAU, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

M. Serge TCHERKHOFF, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

M. Sébastien GODDREAU, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

M. Cyril VEYSSERI, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

M. Frédéric DJURLOT, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

M. Patrick MERLE, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

Mme Caroline DELARBRE, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléante

M. Philippe DUGRAND-TEYSSIER, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

M. Bruno DEBUC, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant

Mme Audrey BYLÉK, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléante

Mme Virginia MINETTO, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléante

Mme Françoise FUSÉAU, 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée suppléante

Le Maire,
Philippe DUGRAND-TEYSSIER

Délibération relative à l'élection des adjoints

33222
Code INSEE

Commune de LALANDE DE POMEROL 21

Envoyé en préfecture le 28/07/2020
Reçu en préfecture le 28/07/2020
Affiché le 
ID : 033-213302227-20200710-20200710_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020
Délibération n° 20200710_03 – FDAEC 2020

L'an deux mille vingt et le dix du mois de juillet à douze heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lalande de Pomerol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND-TEYSSIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03/07/2020

Présents : (11) M. Philippe DURAND-TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARBRE (2^{ème} Adjoint), M. Frédéric DUDILOT (4^{ème} Adjoint), Mme Sabine BENEY, Mme Audrey BYCZEK, M. Bruno DEBUC, Mme Françoise FUSEAU, Mme Véronique HOUDINET, Mme Virginie MINETTO et M. Jean-Luc RULLIER

Excusés : (2) M. Stéphane TARENDEAU et M. Serge TCHEKHOFF.

Pouvoirs : (2) M. Sébastien GODINEAU (3ème Adjoint), pouvoir à M. Patrick MERLE et M. Cyril VEYSSIERE pouvoir à M. Le Maire.

Monsieur Frédéric DUDILOT est désigné Secrétaire de séance.

OBJET : FDAEC 2020

Monsieur le Maire expose au Conseil que les opérations éligibles au FDAEC concernent tous les travaux d'investissements (voirie, équipements communaux, ainsi que l'acquisition de matériel ou de mobilier), lorsque ceux-ci relèvent de la section d'investissement et sont effectués sous maîtrise d'œuvre communale ou intercommunale.

Le taux de financement du FDAEC est calculé et contrôlé sur le coût HT de l'opération et ne peut dépasser 80 % du coût HT de l'opération. Le cumul de deux subventions du Département sur la même assiette subventionnable n'est pas autorisé.

Le Conseil Municipal décide :

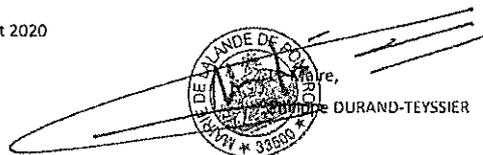
- d'assurer les opérations suivantes :

- * Jardin du souvenir et ossuaire au cimetière communal : 3 295.84 € HT ; 3 955.00 TTC
 - * Equipement école en vidéo-projecteur interactif et informatique : 5 836.00 € HT ; 7 003.20 € TTC
 - * Peintures à la salle des fêtes : 2 743.25 € HT
 - * Mise en place d'un cabanon sur l'Aire de Loisirs : 3 742.57 € HT ; 4 491.08 € TTC
- Soit un total de 15 617.66 € HT ; 18 192.53 € TTC
- de demander au Conseil Départemental de lui attribuer une subvention de 12 765.00 €
- D'assurer le financement complémentaire par un auto financement de 5 427.53 €

Fait à Lalande de Pomerol, le 10 juillet 2020.

Affiché le 10 juillet 2020

Transmis au contrôle de légalité le 15 juillet 2020


Philippe DURAND-TEYSSIER
Maire,
Commune de Lalande de Pomerol
33222

La séance est levée à 13 h 00.